

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 17 novembre 2022**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jacques LE ROUX**

**N° 8**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 25/11/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/11/2022 (accusé de réception du 25/11/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature de marchés publics après consultation**

**Il s'agit d'autoriser la signature de deux marchés publics.**

\*\*\*

Lors de sa séance du 17 octobre 2022, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

**- *Maitrise d'œuvre infrastructure et ouvrage d'art sur les quais de l'Odet***

Le marché a pour objet de retenir un maître d'œuvre en charge du réaménagement des quais de l'Odet avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, la construction d'un nouveau pont du Théâtre, l'aménagement du boulevard Kerguelen avec la reconstitution d'un alignement d'arbres, le réaménagement des trottoirs fortement dégradés, la remise en état des Ponts Sainte-Catherine et Saint-François, un éclairage de mise en valeur de quais et le réaménagement de la station de bus, rue du Parc.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. L'ensemble du périmètre du présent marché nécessite une conception et une cohérence de conception urbaine et technique d'ensemble, ne permettant pas la division en lots distincts.

L'opération est scindée en deux tranches en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique :

Une tranche ferme :

- aménagement des quais ;
- démolition et reconstruction du pont du Théâtre ;

- ponts Ste Catherine et pont St François - (compris aménagement continuité piétonne vers rue Ste Catherine) ;
- avant-projet station bus rue du Parc.

Une tranche optionnelle :

- Station bus rue du Parc (à partir du PRO)

L'attributaire est le groupement SCE (mandataire : 4 rue Viviani CS 26220 44262 Nantes cedex 2) - AEI - ATELIER COUP D'ECLAT sur la base d'un forfait de rémunération provisoire de 599 476,24 euros HT réparti comme suit :

- Tranche ferme : 576 618,27 € HT (taux de rémunération : 9,57 %) ;
- Tranche optionnelle : 22 857,98 € HT (taux de rémunération : 5,49 %).

**- Fourniture et livraison de carburant sans plomb 95 et de gazole pour la station-service de la ville de Quimper**

Le marché a pour objet la fourniture et la livraison de carburant sans plomb 95 et de gazole pour la station-service de la ville de Quimper.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations se décomposent en deux lots :

Lot	Désignation
01	Fourniture et livraison de carburant SP95
02	Fourniture et livraison de Gazole

Chacun des lots constitue un accord-cadre avec un montant maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 d du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de marchés subséquents.

Chaque accord-cadre sera attribué à trois opérateurs économiques maximum et conclu à compter de sa date de notification pour une période initiale d'un an, reconductible tacitement trois fois.

La durée du chaque période de reconduction est d'un an, à l'exception de la quatrième et dernière période qui durera jusqu'au 31 juillet 2026 inclus. L'accord-cadre prendra donc fin au plus tard le 1er août 2026.

À titre indicatif, les commandes annuelles sont estimées comme suit :

Estimations	Lot 01	Lot 02
Périodes 1- 2 et 3	95 000 litres	170 000 litres
Période 4	65 000 litres	115 000 litres

Les montants maximums sont les suivants :

Montant maximum	Lot 01	Lot 02
Périodes 1- 2 et 3	220 000 €HT	410 000 HT
Période 4	150 000 € HT	275 000 € HT
TOTAL	810 000 € HT	1 505 000 € HT

Les attributaires sont les suivants :

Pour le lot 01 :

BRETECHE OUEST sise ZA Les Achards – 26, rue de l’Océan 85150 La Chapelle Achard sur la base du détail estimatif de 25 758,00 euros HT.

Compagnie pétrolière de l’Ouest sise 11 route de Pompierre 44 186 Nantes sur la base du détail estimatif de 25 771,35 euros HT.

Pour le lot 02 :

BRETECHE OUEST sise ZA Les Achards – 26, rue de l’Océan 85150 La Chapelle Achard sur la base du détail estimatif de 19 464,00 euros HT.

Compagnie pétrolière de l’Ouest sise 11 route de Pompierre 44 186 Nantes sur la base du détail estimatif de 19 500,20 euros HT.

\*\*\*

Après avoir délibéré (48 suffrages exprimés dont 9 voix contre et 39 voix pour), le conseil municipal décide d’autoriser madame la maire à signer ces marchés publics.